

DP

DOMAINE PUBLIC

Analyses, commentaires et informations sur l'actualité suisse

Indépendant, différent, réformiste depuis 1963

En continu, avec liens et commentaires, sur domainepublic.ch

DP2195

Edition du
26 février 2018

DANS CE NUMÉRO

Retraites: l'élévation de l'âge de la retraite des femmes n'est pas tabou (Jean-Daniel Delley)

La priorité, c'est l'amélioration de la condition des rentières et rentiers modestes

Crise de la social-démocratie, mais pas seulement (Olivier Meuwly)

Nous poursuivons le débat engagé par Wolf Linder et Mario Carera avec un éclairage libéral

Politique de la mobilité: comment tirer parti des véhicules autonomes (Michel Rey)

Un survol des réflexions et travaux en cours en Suisse

L'autobiographie qui permet de mieux comprendre l'œuvre d'une artiste (Pierre Jeanneret)

Suzanne Auber, «Voilà», L'Age d'Homme, 2017, 212 pages

Retraites: l'élévation de l'âge de la retraite des femmes n'est pas tabou

La priorité, c'est l'amélioration de la condition des rentières et rentiers modestes

Jean-Daniel Delley - 23 février 2018 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/32848>

L'élévation de l'âge de la retraite des femmes a quelque peu agité le monde syndical. Elle fut certes acceptée sans enthousiasme par les principales organisations (USS, Unia, SSP notamment) dans le cadre du compromis adopté de justesse par le Parlement (Prévoyance vieillesse 2020). Mais elle a conduit quelques sections, essentiellement en Suisse romande, à faire sécession et à lancer le référendum.

Pour comprendre cette opposition, il faut rappeler que les syndicats ont longtemps refusé de toucher à l'âge de la retraite des femmes. S'ils ont finalement accepté le passage à 65 ans pour ces dernières, c'était pour sauver PV 2020, une solution de compromis qui paraissait acceptable compte tenu du rapport des forces en présence.

Après l'échec populaire de PV 2020, les syndicats sont retournés sur leur ligne de défense initiale: pas question de revenir avec un projet qui fixerait à 65 ans l'âge de la retraite pour tous, ont [décidé](#) les délégués de l'USS. Ce faisant, ils préparent le terrain pour une nouvelle contestation interne, dans le cas où un compromis différent associerait cette égalisation de l'âge de la retraite à des avantages

substantiels en faveur des rentiers les plus modestes. Et surtout ils semblent ignorer l'évolution de l'opinion sur ce thème.

En effet, l'[analyse des résultats](#) de la votation du 24 septembre dernier montre que l'exigence d'égalité salariale entre les sexes n'a pas constitué un motif déterminant du rejet de PV 2020: 40% des sondés considérant cette exigence comme importante ont néanmoins soutenu le projet. Par ailleurs le dernier [sondage Vimentis](#) révèle pour la première fois qu'une majorité se dessine en faveur d'un relèvement de l'âge de la retraite.

C'est dire que la défense du *statu quo* devient un atout beaucoup moins solide dans la négociation. L'exigence d'une égalité salariale préalable à toute élévation de l'âge de la retraite des femmes feint d'oublier que l'AVS procède à une [redistribution importante](#) en faveur des femmes. Alors que ces dernières versent 33% des cotisations, elles bénéficient de 56% des prestations, et cela en moyenne pendant quatre ans de plus que les hommes. En outre, grâce notamment aux bonifications pour tâches éducatives et au *splitting*, leurs rentes ne sont inférieures que de 3% à celles

des hommes.

L'inégalité salariale, même en régression constante, justifie une mobilisation continue. Mais dans le cadre de l'AVS, le combat prioritaire doit viser l'amélioration de la condition des rentiers modestes, par ailleurs en majorité des rentières. Car près d'un quart des femmes exerçant une activité lucrative ne bénéficient pas de la prévoyance professionnelle et plus de la moitié d'entre elles gagnent moins de 55'000 francs par an.

C'est pourquoi l'égalisation de l'âge de la retraite doit impérativement s'accompagner de mesures en faveur des personnes les moins favorisées: retraite anticipée sans diminution de rente pour celles qui ont débuté très jeunes dans la vie active, augmentation de la rente pour les bas salaires par exemple.

Il faut s'en souvenir: la 10e révision de l'AVS a trouvé grâce devant le peuple (60,7% de oui) en 1995 malgré l'opposition des syndicats. Et ce grâce à des compensations substantielles, partie intégrante du paquet soumis au vote (*splitting*, bonus éducatif, amélioration des rentes pour petits revenus, moindre réduction des rentes en cas de retraite anticipée pendant une

période transitoire).

Voilà un champ ouvert pour

baliser la prochaine révision de l'AVS, un champ que la gauche se doit d'occuper plutôt que de

camper sur des positions qui risquent bien de ne plus pouvoir être tenues longtemps.

Crise de la social-démocratie, mais pas seulement

Nous poursuivons le débat engagé par Wolf Linder et Mario Carera avec un éclairage libéral

Olivier Meuwly - 22 février 2018 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/32840>

La crise que traversent les partis d'obédience sociale-démocrate ne concerne pas que les gens se sentant de gauche. Les malheurs dans lesquels sont empêtrés les PS allemand, français ou italien ne peuvent laisser indifférents les observateurs et autres acteurs de la vie politique.

Car les problèmes du socialisme ne sont qu'un reflet supplémentaire du trouble qui s'est saisi de l'ensemble des forces politiques, face à des mutations socioéconomiques perturbantes. La droite ne sait plus sortir du conflit entre libéralisme et conservatisme; la gauche est à son tour confrontée à des choix délicats. Y compris en Suisse où les partis politiques sont soumis à d'irrévérencieuses secousses, ne devant leur stabilité qu'à une démocratie directe tributaire malgré tout d'un système politique en état de marche...

Tout en rappelant son attachement au socialisme, Wolf Linder ([DP 2193](#)) s'interroge sur les raisons du déclin des idéaux qui lui sont chers. Son parti, le PSS,

n'échappe pas à son regard critique. Alors qu'il fait partie inhérente du système, reconnaît-il, il semble s'enfermer dans un «*cul-de-sac*», selon l'expression de l'auteur lui-même. Si le PSS parvient à marquer sa différence et à peser sur l'action politique, il a abandonné certains domaines et s'est aliéné son électorat habituel. Sa politique migratoire, et surtout ses choix sociétaux, lui font privilégier une politique en faveur des minorités, voire de groupes marginaux, au détriment de la clientèle du parti, plus sensible aux questions d'égalité salariale qu'à la défense des droits humains perçus dans leur réception abstraite. Les questions économiques sont ainsi évincées au bénéfice de problèmes éthiques importants, mais peut-être moins urgents. Pour Linder, un rééquilibrage s'impose afin que le socialisme puisse jouer son rôle dans une société déstabilisée par une mondialisation numérique que personne ne paraît contrôler.

Les articles de Wolf Linder font écho à une interview de l'essayiste de gauche [Jacques](#)

[Julliard](#), publiée dans *L'Obs* en octobre 2017. Le biographe de l'anarcho-syndicaliste Ferdinand Pelloutier présente une analyse de la social-démocratie à bien des égards semblable à celle que propose le politologue bernois. Lui aussi estime que la gauche française «*a abandonné son système de valeurs et modifié son modèle culturel*»; lui aussi observe avec dépit le «*tête-à-queue idéologique*» effectué par son camp en délaissant son terrain traditionnel pour s'alanguir dans l'obsession d'une lutte contre les discriminations, sans doute légitime, mais de plus en plus en porte-à-faux avec l'égalité sociale dont le socialisme devrait être le chantre. Jean-Pierre Le Goff, dans [Malaise dans la démocratie](#), ou Marcel Gauchet, dans [Le nouveau monde](#), parvenaient à des constats similaires.

Or la lutte contre les inégalités comme fin en soi peut paradoxalement, selon Julliard, se retourner contre les buts prioritaires du socialisme. Ainsi au chapitre de l'éducation, au nom de l'égalitarisme, la culture générale est tombée

dans un profond mépris avec, pour résultat désastreux, qu'elle est devenue «*l'apanage des enfants de bourgeois*».

Et l'éditorialiste de *Marianne*, ancien de *L'Obs*, de déplorer que la laïcité, valeur inventée par le christianisme, ait été subvertie en un moyen de défense de l'islam politique sous le prétexte d'une tolérance, en l'occurrence, fourvoyée. Il vise cette fois cette gauche prompte à parachever son idéal égalitariste dans la complaisante, et béate, acceptation d'une interprétation de la religion qui trahirait les fondements du socialisme. Sans le citer, il reprend à son compte la critique que Jean Birnbaum adressait à l'islamo-gauchisme dans son [Un silence religieux. La gauche face au djihadisme](#).

La gauche se voit ainsi provoquée par un égalitarisme articulé sur une politique antidiscriminatoire désormais à la source d'une quête identitaire symétrique par rapport à celle poursuivie par la droite «*populiste*», mais incapable de la renverser. Pour les auteurs mentionnés ici, la gauche ne peut que perdre son crédit en défendant une sorte d'«*identitarisme*» auquel le petit peuple finira par préférer le retour à une identité nationale, plus concrète, plus sentimentale.

La gauche sociale-démocrate se retrouve en fait confrontée, comme la droite libérale avant elle, au problème «*national*».

Comment réintégrer cette notion, que le postmodernisme des années 60 et 70 prétendait avoir expédiée dans les oubliettes de l'histoire? La droite libérale tente désespérément de reconstruire une nouvelle synthèse entre Etat et nation, entre liberté économique et régulation, avec des succès variables selon les pays et les sujets.

Pour la social-démocratie, le problème est d'autant plus amer qu'elle est également attaquée, sur sa gauche, par un mouvement plus extrême qui n'hésite pas à se réclamer de l'idée de nation pour légitimer son rejet du capitalisme mondialisé.

Doit-elle plutôt chercher à mieux expliquer l'équilibre qu'il convient d'établir entre une mondialisation qui a aussi permis de résorber, au moins partiellement, la pauvreté dans le monde et son nécessaire contrôle sous la conduite d'une gouvernance européenne renforcée? Mario Carera ([DP 2194](#)) le suggère, en rappelant que la social-démocratie peut se prévaloir d'avoir réalisé nombre de ses objectifs dans le cadre de l'Etat-providence développé après la deuxième guerre mondiale.

Mais ne risque-t-on pas de la sorte d'attiser les frustrations disséminées dans les différents courants d'idées, tous confrontés à l'aléatoire gestion d'une mondialisation? Un internationalisme habillé dans un langage «*social*»

parviendra-t-il vraiment à éloigner des populations insatisfaites des mirages d'un protectionnisme que même ses avocats peinent souvent à défendre comme tel?

Pour les partis libéraux et sociaux-démocrates, l'heure est grave. Il serait toutefois faux de succomber à l'air du temps et de croire qu'à l'antagonisme traditionnel entre gauche et droite se serait substitué un clivage charpenté sur l'opposition national-global, ou repli-ouverture.

Non, les deux camps sont divisés par ce conflit et chacun doit le résoudre selon ses options fondamentales. Nier ce passage par un débat interne à chaque famille contribuerait à opacifier encore plus le paysage politique, à l'aide de fausses distinctions. Dans tous les cas de figure, la «*nation*» ne résonnera pas de la même manière selon que l'on se sent de gauche ou de droite!

Contentons-nous pour l'instant d'émettre un vœu. 2018 correspond au 50e anniversaire de Mai 68: puissent droite libérale et gauche sociale-démocrate s'interroger sur leurs prises de position depuis lors! Peut-être y trouveront-elles le moyen de dénicher des chemins à l'abri des tentations néoconservatrices ou «*néogauchistes*»...

Une étape nécessaire lorsqu'il s'agira d'accorder les violons pour combattre ensemble l'initiative de l'UDC sur la primauté du droit national!

Politique de la mobilité: comment tirer parti des véhicules autonomes

Un survol des réflexions et travaux en cours en Suisse

Michel Rey - 20 février 2018 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/32829>

Difficile d'anticiper le rôle et les effets de la voiture sans conducteur sur la mobilité de demain, tant sont nombreuses les incertitudes aussi bien technologiques, juridiques que sociétales. Ces incertitudes ont incité la Confédération et les villes suisses à réfléchir à leurs responsabilités pour intégrer les véhicules autonomes dans leur politique de la mobilité.

Fin 2016, la Confédération, répondant à [un postulat](#), a livré un premier [rapport](#). Rédigé par l'Office fédéral des routes (Ofrou), il indique que les véhicules automatisés et connectés permettront d'améliorer la sécurité de la circulation routière, de fluidifier le trafic et de mieux exploiter les capacités. Le rapport met l'accent sur les routes nationales. Il ignore les réseaux secondaires et les transports publics.

L'étude *Utilisation de véhicules automatisés au quotidien*, menée par l'Union des Villes Suisses (UVS) et de nombreux acteurs publics et privés, se révèle plus intéressante. A remarquer qu'aucun partenaire romand n'a participé à l'étude. Elle fait l'objet d'un [premier rapport](#). Une deuxième phase est en cours, dont les résultats sont annoncés pour fin 2018.

Les incertitudes technologiques

Selon ce rapport, *«les véhicules automatisés disposent du potentiel pour modifier fondamentalement la mobilité à l'avenir»*. Le développement technique est bien avancé, mais il n'est pas prévisible dans le temps. De nombreux systèmes d'assistance au conducteur fonctionnent déjà au quotidien (freinage, stationnement, régulateur de vitesse, maintien de la trajectoire). Mais de là à passer à une conduite complètement automatique, il y a là un pas qui est loin d'être franchi. Le développement dans le temps n'est pas prévisible. On parle d'échéances de 20 à 30 ans.

Ce pas est d'ailleurs jugé comme impossible à franchir par deux professeurs de l'Université de Lausanne. Selon [Dominique Bourg et Sophie Swaton](#), *«la promesse de la voiture autonome n'engage que ceux qui veulent y croire»*. Ils estiment que le véhicule autonome ne pourra pas tenir ses promesses technologiques. Car il exige des investissements énormes pour créer les réseaux de gestion centralisée des informations et des systèmes de voirie dédiés, impliquant un dédoublement du système actuel pour assurer

la sécurité dans le trafic. Le trafic mixte représente le défi majeur, aussi bien entre véhicules à différents degrés d'automatisation qu'entre véhicules automatisés, piétons et cyclistes.

Pour les auteurs de l'étude de l'UVS, *«l'utilisation de véhicules automatisés pourrait réalistement se développer en Suisse»*, mais son développement sera largement conditionné, particulièrement pour ce qui est du trafic individuel, par les progrès réalisés à l'étranger, dans la course de vitesse entre les géants du web et les constructeurs de véhicules, soucieux de contrôler ce nouveau marché. Il devrait s'imposer d'abord sur les autoroutes, puis dans les espaces urbains. En tant que système fermé, les autoroutes offrent des perspectives d'application plus simples et plus rapides que dans un système à trafic multiple.

Les auteurs de l'étude estiment que la Suisse peut, par contre, faire œuvre de pionnier dans le trafic ferroviaire. Le passage à l'automatisation est moins complexe que pour le trafic motorisé individuel. Les véhicules parcourent des lignes fixes, ils sont déjà aujourd'hui intégrés dans des systèmes de contrôle organisés. Mais la

rapidité avec laquelle l'automatisation s'imposera dépendra des générations de véhicules, le matériel roulant restant longtemps en service. Actuellement, les trains sans conducteur sont en service sur des lignes isolées et clairement délimitées dans l'espace ([DP 2189](#)).

Un droit à adapter

Le développement de la voiture autonome implique d'importants changements juridiques. Aujourd'hui, la conduite complètement automatisée est interdite en Suisse, sauf autorisation spéciale. Ces autorisations sont limitées à des tronçons d'essai, par exemple pour les minibus sans conducteur. On en compte près d'une dizaine déjà en service ou en cours de test.

La Convention de Vienne qui définit les standards minimaux pour le trafic routier transfrontalier devra être adaptée. Il en ira de même en Suisse pour les procédures d'immatriculation des nouveaux véhicules, pour la signalisation lumineuse et pour le marquage des routes. Une législation sera nécessaire pour le matériel et les logiciels adaptés aux centres de gestion du trafic pour garantir la communication de véhicule à véhicule, avec les signaux de l'infrastructure ou pour l'accès aux centres de contrôle. Des bases juridiques claires pour clarifier les responsabilités en cas d'accidents. Aujourd'hui, la loi fédérale sur la circulation routière exige que tout véhicule ait un conducteur qui

soit constamment maître de son véhicule.

Les responsabilités des acteurs publics

Les villes suisses veulent clairement anticiper leurs responsabilités et préserver leur marge de manœuvre face aux nouveaux enjeux de la voiture autonome. Car elle est, comme l'affirme [Vincent Kaufmann](#), «*un objet ambivalent: suivant ce que l'on en fait, elle peut être très bénéfique ou au contraire très problématique*» pour la mobilité de demain. Un triple enjeu se présente aux pouvoirs publics.

Premier enjeu: faut-il penser la voiture autonome comme mode de transport individuel ou collectif? Si la voiture autonome est simplement une voiture individuelle capable de se déplacer toute seule, on n'aura pas résolu les problèmes de trafic sur nos routes. Si par contre, elle est conçue comme moyen de transport en commun, elle pourrait contribuer à la solution des problèmes d'engorgement dus au trafic individuel.

Deuxième enjeu: complémentarité ou concurrence entre voiture autonome et transports publics? Si la première devient concurrente des transports publics, notamment du train, elle pourrait s'avérer dévastatrice. Pensée de manière complémentaire, elle peut permettre d'accroître l'attractivité de l'ensemble du système de transports

collectifs.

Exploitées par des grandes entreprises multinationales, par des régies publiques ou sur un mode associatif, la voiture autonome change radicalement la mission de service public proposée. C'est le troisième enjeu. Ce choix doit être pensé avant qu'Uber n'impose son modèle d'affaires pour l'exploitation de la voiture autonome dans nos villes.

A l'origine des importants investissements pour les aménagements routiers et les systèmes d'informations géographiques nécessaires à la voiture autonome, les pouvoirs publics sont en situation de privilégier leurs choix. Il leur appartient également de mettre en place les nouvelles législations. Autant d'opportunités qui doivent permettre au secteur public d'imposer les règles du jeu et de faire ainsi de la voiture autonome un atout d'une mobilité coordonnée.

Pour conclure, on notera que la Fondation pour l'évaluation des choix technologiques vient de mettre au concours une étude [Véhicules autonomes: mesures à prendre et possibilités d'action en Suisse](#). Cette étude interdisciplinaire doit évaluer les chances et les risques de la conduite connectée et automatisée, en tenant compte des aspects politiques, juridiques, économiques, technologiques, sociaux et éthiques. Elle permettra de définir la marge de manœuvre de la Suisse ainsi que les mesures que l'Etat doit et peut

prendre. Programme ambitieux dont les résultats seront annoncés d'ici fin 2019.

L'autobiographie qui permet de mieux comprendre l'œuvre d'une artiste

Suzanne Auber, «Voilà», L'Age d'Homme, 2017, 212 pages

Pierre Jeanneret - 25 février 2018 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/32854>

Suzanne Aubert (qui supprimera le t final pour son nom d'artiste) est une artiste reconnue, qui a exposé régulièrement en Suisse, en France et aux Etats-Unis. Son œuvre figure en bonne place dans plusieurs musées. Elle a rapidement abandonné la figuration pour réaliser une peinture abstraite qu'on peut qualifier de néo-expressionniste: un tachisme aux couleurs violentes, voire agressives.

On savait déjà que cette violence était la traduction picturale de blessures intimes. Or celles-ci sont révélées dans une [autobiographie](#) à la fois grave, alerte, spirituelle, qui témoigne d'une extraordinaire jeunesse d'esprit chez une femme qui ne nie pas ses 85 ans! Le récit commence par une rencontre avec Salvador Dali, qui lui offre une esquisse empreinte de son propre sperme de «*génie*», hâtivement récolté... Et le livre fourmille de ces anecdotes à la fois crues et amusantes. Pourtant tout n'a pas été rose dans la vie de l'auteure.

Née à Martigny en 1932,

Suzanne Aubert vit très jeune le divorce de ses parents et va être séparée définitivement de sa mère. Celle-ci, alors que l'enfant a douze ans, sera victime en 1944 à Genève d'un assassinat aussi atroce que sordide, qui fera la une des journaux. C'est donc une «*petite fille cabossée*», placée successivement chez des membres de la famille puis dans des internats catholiques assez sinistres, dont elle brosse un tableau sans complaisance, même si certaines sœurs découvriront tôt ses dons artistiques. On peut vraiment parler d'une enfance traumatisante, marquée par des cruautés physiques et mentales.

L'auteure ne perd cependant jamais son sens de l'humour, même au milieu de scènes horribles. Au terme de ce récit d'une enfance ballottée et peu heureuse, on comprend que la peinture sera pour elle «*une thérapie*». Le seul reproche qu'on pourrait éventuellement lui faire, c'est sa propension à voir dans tous les événements des éléments prémonitoires de sa future carrière d'artiste. Or une autobiographie,

particulièrement si elle est écrite sur le tard, n'est jamais qu'une reconstruction *a posteriori* du passé.

Après avoir brillamment suivi les cours de l'Ecole des arts et métiers de Vevey, et un «*mariage express*» qui ne durera pas, Suzanne Aubert est engagée par de grandes marques horlogères, notamment Bulova Watch, pour monter leurs stands d'exposition. Cette activité professionnelle va lui permettre de «*côtoyer la jet-set internationale, stars comprises*». Ce qui donne lieu dans son livre à de savoureux portraits du *playboy* Günter Sachs, des actrices Ava Gardner et Edwige Feuillère, ou encore de la princesse Nina Aga Khan. Plusieurs de ces personnages finiront d'ailleurs tragiquement.

Certes, elle met quelque complaisance dans le récit de ses années où le champagne coule à flots. Plaisir naïf à être invitée par les membres de cette *high society*? Elle ne sera cependant jamais dupe de la vanité de «*ce petit monde factice*». Il y a des rencontres

plus profondes, comme celle qui la lie au dernier survivant du surréalisme, Philippe Soupault. La belle jeune femme a eu semble-t-il un certain nombre d'amants, épisodes suggérés mais sur lesquels elle s'étend peu. A 40 ans, elle trouvera finalement un amour qui dure toujours aujourd'hui...

mais c'est une surprise que nous laissons découvrir au lecteur.

Et le livre s'achève sur une note bouleversante: une lettre remplie d'amour que lui avait adressée sa mère, peu avant son assassinat, et qui ne lui fut

jamais transmise.

Suzanne Auber (cette fois sans t) parle finalement assez peu de sa peinture. Mais en filigrane, on trouvera dans cette autobiographie, dont la lecture est par ailleurs fort agréable, une série d'éléments qui expliquent son œuvre.

Ce magazine est publié par [Domaine Public](#), Lausanne (Suisse). Il est aussi disponible en édition eBook pour Kindle (ou autres liseuses) et applications pour tablette, smartphone ou ordinateur.

La reproduction de chaque article est non seulement autorisée, mais encouragée pour autant que soient respectées les conditions de notre [licence CC](#): publication intégrale et lien cliquable vers la source ou indication complète de l'URL de l'article.

Abonnez-vous gratuitement sur domainepublic.ch pour recevoir l'édition PDF de DP à chaque parution. Faites connaître DP - le magazine PDF à imprimer, l'eBook et le site - autour de vous! Vous pouvez aussi soutenir DP par un [don](#).

Index des liens

Retraites: l'élévation de l'âge de la retraite des femmes n'est pas tabou

<http://www.uss.ch/themes/politique-syndicale/article/details/les-primas-maladie-devorent-les-rentes-plus-davants/>

<http://forscenter.ch/fr/selects/resultat-de-lenquete-voto-relative-la-votation-populaire-federale-du-24-septembre-2017/>

<https://www.vimentis.ch/f/umfrage/ergebnisse/28/9720/L%E2%80%99%C3%A2ge+de+la+retraite+AVS+est+relativ%C3%A9..html?>

<https://www.domainepublic.ch/wp-content/uploads/AV2020-bedeutung-fuer-Frauen-fr.pdf>

Crise de la social-démocratie, mais pas seulement

<https://www.domainepublic.ch/articles/32727>

<https://www.domainepublic.ch/articles/32741>

<https://bibliobs.nouvelobs.com/idees/20171013.OBS5977/jacques-julliard-comment-la-gauche-a-capitule.html>

<http://www.editions-stock.fr/malaise-dans-la-democratie-9782234080829>

<http://www.gallimard.fr/Catalogue/GALLIMARD/Bibliotheque-des-Sciences-humaines/Le-nouveau-monde>

<http://www.seuil.com/ouvrage/un-silence-religieux-jean-birnbaum/9782757868218>

<https://www.domainepublic.ch/articles/32815>

Politique de la mobilité: comment tirer parti des véhicules autonomes

<https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20144169>

<https://www.parlament.ch/centers/eparl/curia/2014/20144169/Bericht%20BR%20F.pdf>

https://uniondesvilles.ch/fr/Info/Actuel/Medias/Communiqués_de_presse_2017/171031_Vehicules_automatisées

http://www.lemonde.fr/idees/article/2017/12/20/la-promesse-de-la-voiture-autonome-n-engage-que-ceux-qui-veulent-y-croire_5232323_3232.html

<https://www.domainepublic.ch/articles/32581>

<https://www.espacestemp.net/articles/vrais-enjeux-de-voiture-autonome/>

<https://www.ta-swiss.ch/?uid=21&lid=2>

L'autobiographie qui permet de mieux comprendre l'œuvre d'une artiste

<https://www.lagedhomme.com/ouvrages/suzanne+auber/voila/4374>